

Image not found or type unknown



servitude de passage de réseaux eau edf telephone

Par **gourmelen**, le **23/10/2009** à **18:47**

Mon terrain est enclavé et mon frère m'a autorisé verbalement à passer par sa propriété pour passer mes tuyaux d'alimentations en eau et câbles edf et telephone. Aujourd'hui il a changé d'avis et ne veut signer aucun document officiel ou officieux validant ces passages, que puis-je faire ?